



CONFÉRENCE LIFE WOLFALPS EU 2022

L'herbe est-elle toujours plus verte ailleurs ?

Partage des stratégies de gestion sur la coexistence entre le loup et les activités humaines en Europe

Après des décennies dans un état de conservation précaire, la population alpine de loups se développe et recolonise aujourd'hui tous les massifs de l'arc alpin. La croissance démographique, l'expansion géographique et la densification de la présence de l'espèce posent cependant de nombreux défis de coexistence aux parties prenantes de la gestion du prédateur et de son impact sur les activités humaines. La déprédation sur les troupeaux domestiques, la prédation sur les proies sauvages, le braconnage, le suivi transfrontalier de la population, l'hybridation avec les chiens et la fragmentation de l'habitat figurent parmi les enjeux les plus pressants pour les gestionnaires et les acteurs des territoires de présence lupine dans les Alpes et ailleurs.

La gestion du loup et de son impact sur les activités humaines étant essentiellement mise en œuvre à l'échelle nationale ou régionale, son équivalence dans les pays voisins est souvent peu connue. Lors de cette conférence, *les intervenants – des spécialistes ou des gestionnaires de l'espèce de chaque pays représenté – détailleront les modalités de la gestion lupine de leurs zones géographiques respectives.*

L'objectif de la conférence est de présenter la complexité de la gestion de l'impact du loup sur les activités humaines dans divers pays alpins et ailleurs en Europe.

PROGRAMME

Le 05 décembre 2022

- 1. 14h-14h30** – Mots de bienvenue et d'ouverture
- 2. 14h30-14h45** – Introduction et fonctionnement
- 3. 14h45-15h25** – Les actions prévues en France pour faciliter la protection du loup tout en préservant l'élevage de plein air
- 4. 15h25-16h05** – La gestion du loup en Italie : anciens et nouveaux défis des Apennins aux Alpes
- 5. 16h05-16h20** – PAUSE
- 6. 16h20-17h00** – Le Centre Autrichien pour l'Ours, le Loup et le Lynx : à l'interface entre science et politique



7. **17h00-17h40** – Bonnes pratiques et enjeux de la gestion du loup en Slovénie
8. **17h40-17h50** – Mots de clôture de la première journée de la conférence

Le 06 décembre 2022

1. **09h00-09h40** – Attitudes et perceptions envers le loup dans les Alpes
2. **09h40-10h20** – La gestion du loup en Allemagne
3. **10h20-11h00** – La gestion du loup en Espagne : conséquences de la récente protection au loup
4. **11h00-11h10** – PAUSE
5. **11h10-11h50** – La gestion du loup en Slovaquie : consensus, compromis ou conflits constants ?
6. **11h50-12h30** – Retour du loup en France : rétrospective de 30 ans de présence dans le Mercantour
7. **12h30-12h45** – Conclusions et mots de clôture

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Le 05 décembre 2022

1. 14h-14h30 – Mots de bienvenue et d'ouverture

Francesca Marucco, responsable scientifique - LIFE WOLFALPS EU

Loic Obled, Directeur général délégué police connaissance expertise - OFB

Aline Comeau, Directrice - Parc National du Mercantour

Sophie Vaginay-Ricourt - Maire de Barcelonnette

Dahalani Mhoumadi, Sous-préfet - département Alpes de Haute Provence 04

2. 14h30-14h45 – Introduction et fonctionnement de la conférence

Par John THOMPSON, président du conseil scientifique du parc national du Mercantour, et Laure FILLON, journaliste (modérateurs).



3. 14h45-15h25 – Les actions prévues en France pour faciliter la protection du loup tout en préservant l'élevage de plein air

Par Juliette BLIGNY, DREAL AuRA, et Mathieu METRAL, DRAAF AuRA

En France, l'équilibre entre la protection du loup, espèce protégée au niveau international, et la préservation de l'économie liée à l'élevage de plein air est assuré par le moyen d'un Plan National d'Action qui repose sur trois piliers : la protection des troupeaux, l'indemnisation des attaques, et la dérogation permettant dans des cas particuliers les tirs létaux de loups. Le plan fait l'objet d'une gouvernance donnant une grande place à la concertation, ce qui permet de le faire évoluer en conciliant les différents enjeux. La connaissance (expérimentations et recherche) est également un axe important permettant d'éclairer les décisions politiques et la gestion des actions ; et bien entendu la communication couronne tous ces travaux, pour les expliquer et les faire connaître. Cette présentation fera le point sur les actions prévues en France pour faciliter la protection du loup tout en préservant l'élevage de plein air.

4. 15h25-16h05 – La gestion du loup en Italie : anciens et nouveaux défis des Apennins aux Alpes

Par Piero GENOVESI et Paola ARAGNO, Institut pour la Protection et la Recherche sur l'Environnement (ISPRA), et Francesca MARUCCO, Université de Turin et projet LIFE WOLFALPS EU

Cette présentation donnera un aperçu des principaux enjeux de la gestion du loup en Italie, dans les différents contextes du pays. Elle décrira les différents rôles et responsabilités dans le cadre juridique italien et fournira une description des principaux défis dus à la présence de loups en Italie, des impacts sur le bétail à la prédation des chiens domestiques, en passant par les problèmes croissants causés par les loups en contexte urbain, et par la gestion des hybrides. La présentation rendra également compte des solutions appliquées dans le pays et de la discussion en cours pour réviser les politiques nationales sur l'espèce.

5. 16h05-16h20 – PAUSE

6. 16h20-17h00 – Le Centre Autrichien pour l'Ours, le Loup et le Lynx : à l'interface entre science et politique

Par Klaus POGADL, Centre Autrichien pour l'Ours, le Loup et le Lynx

Comme d'autres pays d'Europe centrale, l'Autriche est confrontée au retour des grands prédateurs. Outre le loup, il s'agit également de l'ours, du lynx et du chacal doré. Les frontières administratives, qu'elles soient départementales, provinciales ou étatiques, ne sont pas des obstacles pour ces animaux. Cela pose de nouveaux défis pour l'administration, les utilisateurs du territoire et le



tourisme. Le Centre Autrichien pour l'Ours, le Loup et le Lynx travaille pour une coexistence peu conflictuelle entre les humains et les grands carnivores. Il a été fondé par les provinces et le gouvernement fédéral en 2019. En Autriche, la gestion des grands carnivores est réglementée au niveau des états fédéraux, pas au niveau national. Par conséquent, le Centre coordonne les tâches globales concernant la gestion des grands carnivores dans le pays. Ses membres sont des représentants des états fédéraux, du Ministère de l'Agriculture, du Ministère de l'Action Climatique (chargé de la protection de l'environnement) et des acteurs de l'agriculture, des propriétaires fonciers, de la foresterie, des ONG de conservation de la nature et de la science. Un résultat central du travail du Centre est de réviser les recommandations déjà existantes pour la gestion du loup. Cette présentation détaillera les recommandations de gestion récentes qui ont été acceptées par tous les membres du Centre et qui fournissent la base et le cadre pour la préparation des plans de gestion par les états fédéraux en Autriche.

7. 17h00-17h40 – Bonnes pratiques et enjeux de la gestion du loup en Slovénie

Par Matej BARTOL et Rok ČERNE, Service Forestier Slovène

La population de loups gris en Slovénie a augmenté de plus de 160 % au cours de la dernière décennie et s'est étendue spatialement vers le nord et l'ouest. Cela catalyse de nombreux défis dans la gestion de la population de loups, en particulier du point de vue des conflits homme-loup. De plus, l'hybridation loup-chien est devenue un défi ces dernières années. Les gestionnaires de la faune en Slovénie tentent de mettre en œuvre des mesures efficaces, visant la conservation du loup à long terme. Les mesures les plus importantes sont axées sur la sensibilisation du public, la protection du bétail, l'indemnisation des dommages et l'élimination des individus conflictuels ou hybrides de la population de loups. Enfin, un suivi efficace des populations est crucial pour une prise de décision transparente et scientifique dans la gestion et la conservation des loups. Cette présentation fournira des détails sur les sujets évoqués.

8. 17h40-17h50 – Mots de clôture de la première journée



Le 06 décembre 2022

1. 09h00-09h40 – Attitudes et perceptions envers le loup dans les Alpes

Par Bernarda BELE, Département de Biologie de la Faculté Biotechnique de l'Université de Ljubljana

L'existence des grands carnivores dépend d'une coexistence réussie avec les humains. La conservation des grands carnivores est également influencée par la façon dont ils sont perçus par des groupes de parties prenantes particuliers. Surtout dans les zones sous recolonisation par les grands carnivores, il y a souvent un débat sur la manière dont ces animaux et leurs impacts doivent être gérés. Pour recueillir les opinions des parties prenantes, nous avons mené une enquête sur les attitudes et les perceptions du public envers les loups et la conservation de l'espèce dans le cadre du projet LIFE WOLFALPS EU. Dans cette présentation, nous décrivons les résultats obtenus dans seize zones identifiées pour la conservation du loup en Autriche, en France, en Italie et en Slovénie.

2. 09h40-10h20 – La gestion du loup en Allemagne

Par Ilka REINHARDT et Gesa KLUTH, Institut Allemand pour le Suivi et la Recherche sur le Loup (LUPUS)

En 2000, la première meute de loups après 150 ans d'absence a été confirmée en Allemagne, près de la frontière polonaise. Ce fut le point de départ du retour des loups dans le pays. En 2021, plus



de 200 territoires de loups ont été confirmés, la plupart dans le nord-est du pays. L'Allemagne est un pays fédéral composé de 16 états fédéraux (« Bundesländer »). Bien que le loup soit strictement protégé par la loi fédérale, la mise en œuvre et l'application de la conservation de la nature relèvent de la responsabilité des états fédéraux. En conséquence, la gestion des loups est réglementée au niveau de l'état fédéral. Le principal enjeu lié au retour des loups sont les conflits loup-élevage. Tous les états fédéraux disposent d'un système de financement pour la prévention et l'indemnisation des dommages. Cependant, les détails du financement de la prévention et de l'indemnisation diffèrent d'un État à l'autre. C'est en partie vrai également en ce qui concerne le suivi de la population de loups. Le suivi de la population est effectué chaque année dans le but d'obtenir des estimations fiables de la zone d'occurrence et de la taille de la population à l'échelle nationale. La collecte de données est financée, organisée et menée au niveau des états fédéraux. L'évaluation et l'interprétation des données standardisées au-delà des frontières administratives sont assurées par des normes nationales de suivi. En 2016, le Centre fédéral de documentation et de consultation sur les loups (DBBW) a été créé. Il s'agit d'un consortium scientifique qui, sur demande, conseille les agences de conservation fédérales et étatiques sur toutes les questions liées au loup, et qui compile chaque année au niveau national les données de chaque état fédéral. Les résultats sont publiés sur le site du DBBW (<https://www.dbb-wolf.de>), où des données actualisées sur le suivi des loups peuvent également être trouvées. Cette présentation fournira plus de détails sur ces aspects de la gestion des loups en Allemagne.

3. 10h20-11h00 – La gestion du loup en Espagne : conséquences de la récente protection du loup

Par Juan Carlos BLANCO, consultant en biologie de la conservation à Madrid

Cette présentation présentera le statut du loup, les tendances, les dommages au bétail et d'autres conflits en Espagne. Selon la directive européenne Habitat, Faune et Flore, les loups au nord du fleuve Duero (zone abritant la plupart de la population espagnole) sont inscrits à l'annexe V (pas strictement protégé), tandis que les loups au sud du Duero sont entièrement protégés, en vertu de leur inscription à l'annexe IV de la directive. De plus, l'Espagne étant un pays très décentralisé, presque toutes les décisions sur la gestion des loups ont été traditionnellement prises par les régions autonomes. Ainsi, avant septembre 2021, la gestion des loups en Espagne était très diversifiée selon les régions. Néanmoins, en septembre 2021, tous les loups espagnols ont été inclus par le gouvernement national dans la liste des espèces protégées (LESRPE). Depuis lors, les loups ne peuvent plus être chassés ; la destruction d'individus spécifiques en cas de dommages graves au bétail est en théorie possible, mais sous des conditions très strictes. Cette règle a été contestée par les régions autonomes et a provoqué un grave conflit entre l'administration centrale et les administrations régionales. Nous analyserons les conséquences de ce conflit.

4. 11h00-11h10 – PAUSE



5. 11h10-11h50 – La gestion du loup en Slovaquie : consensus, compromis ou conflits constants ?

Par Robin RIGG, Société Slovaque pour la Faune Sauvage et Université de Ljubljana, et Josef BUČKO, Centre National de la Forêt en Slovaquie

Cette présentation se concentrera sur la prédation sur le bétail et comment l'atténuer, sur les points de vue disparates des principaux groupes d'intérêts, et sur des désaccords autour de l'état de la population lupine, de son suivi et de la chasse en Slovaquie. Un bref aperçu de l'histoire du loup et de sa gestion dans le pays sera fourni pour poser le contexte, ainsi qu'un aperçu de la législation nationale et internationale agrémenté d'une description des différentes tentatives de concilier les positions des chasseurs, des éleveurs, des ONG environnementales et des autorités de l'État. En particulier, cette présentation décrira la préparation d'un plan de gestion du loup en Slovaquie à travers une approche participative basée sur l'engagement des parties prenantes, les lacunes dans sa mise en œuvre et les controverses persistantes. Parmi ces dernières figurent l'ajout récent du loup à la liste des espèces strictement protégées en Slovaquie et le durcissement prévu des conditions d'indemnisation des dommages causés au bétail par les loups, qui ont tous les deux provoqué des protestations de la part des chasseurs, des agriculteurs et des communautés rurales, qui ont le sentiment que des charges et des restrictions supplémentaires leur sont imposées sans consultation ni soutien adéquats. La présentation se terminera par quelques suggestions de leçons qui pourraient être tirées de l'exemple de la Slovaquie.

6. 11h50-12h30 – Retour du loup en France : rétrospective de 30 ans de présence dans le Mercantour

Par Nathalie SIEFERT, service Connaissance et Gestion du Patrimoine au parc national du Mercantour, et Rachel BERZINS, projet LIFE WOLFALPS EU au parc national du Mercantour

Eradiqué de France au début des années 30, le loup franchit la frontière italienne et fait officiellement sa réapparition en 1992 en France dans le parc du Mercantour. Déclaré espèce protégée dès son retour, des plans d'action nationaux et des programmes LIFE ne cesseront de se succéder avec l'objectif de concilier conservation de l'espèce et maintien du pastoralisme. Après une brève description du Parc et de ses particularités, la présentation tâchera de retracer l'historique des mesures et actions déployées par le Parc depuis les premiers suivis de l'espèce jusqu'à aujourd'hui. L'accent sera mis sur le partenariat mis en place avec la profession agricole de façon à créer un espace de dialogue nécessaire à la prise en compte de l'activité pastorale dans le Mercantour.

7. 12h30-12h45 – Conclusions et mots de clôture

Par John THOMPSON, président du conseil scientifique du parc national du Mercantour, et Laure FILLON, journaliste (modérateurs).